

La Gazette de Prangins

Pour les Pranginois par les Pranginois

Hiver 2005, Numéro 4

La Gazette de Prangins

Dominique Ella Christin
3, chemin du Mont-Blanc
1197 Prangins
Tél : 022 361.89 67
info@gazettedeprangins.net
www.gazettedeprangins.net

Equipe rédactionnelle

Dominique Ella Christin
Barbara Naef
Dominique Polikar

Parution saisonnière :

Prochain numéro
Mars 2006

Imprimé et distribué par
la commune de Prangins



EDITORIAL

Avec le numéro de l'hiver *La Gazette de Prangins* fête une année de parution ! Eh oui, un numéro pour chaque saison de l'année, printemps, été, automne, hiver, et la boucle est bouclée ! Merci mille fois pour vos nombreux encouragements.

Durant les longues soirées d'hiver qui nous attendent, pourquoi ne pas aller consulter le site de *La Gazette*, www.gazettedeprangins.net, afin de connaître un peu mieux les commerçants et artisans pranginois ! Vous pourrez également y découvrir ce que proposent les nombreuses sociétés et associations locales. Saviez-vous par exemple que vous pouvez faire de la gymnastique ou du badminton le soir aux Morettes ?

Comme vous le découvrirez en parcourant la rubrique *A VOS AGENDAS*, cette fin d'année promet d'être magique et d'éveiller tous nos sens ! Le Château apportera son site enchanteur en toile de fond lors de l'arrivée du Père Noël durant la traditionnelle fête de Noël ! Nous pourrons écouter la messe de Haydn ou les refrains de Noël au Temple ou encore les « Christmas Carols » au Château. Ou alors nous retrouver sur la place du village autour d'un vin chaud pour faire quelques emplettes lors du marché de Noël. Décidément, décembre promet d'être animé ! Alors profitons de notre si joli village et de ses multiples manifestations !

Dominique Ella Christin

OPINION

ORCHIDARIUM DE PRANGINS

J'aime les fleurs. Pratiquement toutes les fleurs. J'avais encore quelques réserves pour les orchidées que je trouvais un peu trop sophistiquées à mon goût. Ma visite à l'orchidarium de Prangins m'a définitivement convaincue. Comment résister à cette générosité de couleurs, de formes, de parfums ?

Monsieur Daniel Page, propriétaire des lieux, a réussi à me transmettre un peu de sa passion. Cet ingénieur horticole, spécialisé dans la culture in vitro, travaille dans ces bâtiments depuis 1996. A l'époque, les locaux sont loués à la Confédération pour développer un projet de multiplication de pommes de terre (travail qui continue encore actuellement). Dès 1997, les orchidées prennent place dans les serres ; il fallait en effet trouver un moyen de rentabiliser les locaux qui venaient d'être rénovés. A partir de 2002, Monsieur Page rachète les bâtiments et devient indépendant dans la culture et la vente d'orchidées.

Il raconte : dans le monde, il existe plus de trente mille espèces d'orchidées. On découvre encore régulièrement de nouvelles espèces dans des pays qui ont été longtemps inaccessibles pour des raisons politiques, comme le Laos ou le Vietnam. Les grosses orchidées que nous connaissons sont issues de cultures. A l'état sauvage, elles sont plus discrètes. Il en existe en Suisse, ce sont des fleurs protégées. En culture, grâce aux hybridations (qui semblent relativement aisées), on peut obtenir de nombreuses sortes de plantes différentes.



La reproduction se fait par semis ou par culture méristème (culture à partir de cellules prélevées sur une plante mère sélectionnée pour ses qualités). Depuis le semis jusqu'à la floraison, il faut au minimum deux ans et demi à trois ans et parfois beaucoup plus, selon l'espèce. Monsieur Page importe des plantes du monde entier, jeunes ou adultes ; il les acclimate dans ses serres, jusqu'à ce qu'elles reprennent et refleurissent avant de les mettre en vente. Son activité implique des voyages fréquents à travers le monde, à la recherche de nouvelles plantes et pour maintenir le contact avec un large réseau de producteurs. Les soins dépendent de la zone de provenance de la plante : zone fraîche, tempérée ou humide. Certaines ont besoin de périodes de repos, d'autres pas. Comme elles sont souvent épiphytes (elles vivent sur les arbres), leurs racines sont aérées et ne supportent pas l'humidité qui stagne dans une écuelle. Le substrat (la « terre » dans laquelle est plantée l'orchidée) est à base de bois, de sphagnes (mousse) avec un apport de calcaire. Avec des bons soins et beaucoup de lumière, la plante refleurira.

Notre connaissance de profane se limite malheureusement souvent aux quelques espèces les plus connues. A l'orchidarium, vous aurez la surprise de découvrir des plantes incroyables, aux couleurs unies, tachetées, zébrées. Vous suivrez des effluves poivrées, de jasmin ou de citron. Vous vous sentirez une âme de collectionneur, prêt à adopter une ou plusieurs de ces petites merveilles. Et puis, se balader un moment au milieu de cette végétation luxuriante, dans cette chaleur tropicale, en plein hiver helvétique, c'est déjà un petit miracle en soi !

Orchidarium, Rte de Promenthoux, Tel. 022 362 82 62 ou www.orchidarium.ch

PORTRAIT

UN COUPLE DE PRANGINOIS

Janine et Roger Denogent, dont les 4 enfants et 9 petits-enfants vivent tous à Prangins ou dans la région, sont des pranginois de longue date, les ancêtres de Roger s'étant sans doute établis à Prangins après la révocation de l'Edit de Nantes à la fin du 17^{ème} siècle.

Leur entreprise, spécialisée dans l'architecture paysagère et les aménagements extérieurs, emploie à présent plus de 100 personnes, mais cela n'a pas toujours été le cas. « *J'ai commencé dans la région en 1957 sur les pas de mon père qui lui aussi était jardinier et, à l'époque, je travaillais seul. Le style de mes jardins a plu et, petit à petit, grâce au bouche à oreilles, les clients ont augmenté et l'entreprise s'est agrandie* », explique Roger. Une entreprise qui est par ailleurs restée familiale et dans laquelle Roger et Janine gèrent chacun leur domaine.

Janine s'occupe avec brio de l'aspect administratif de l'entreprise. Malgré cette activité qui l'occupe parfois même le dimanche, elle trouve le temps d'organiser régulièrement des repas réunissant toute sa famille. « *Grand-Maman ne s'arrête jamais* », raconte Claire-Line, une de ses petites-filles.

Roger, lui, exerce avec toujours autant de passion son métier de « *créateur de jardin* ». Ce magicien a réalisé des paysages enchanteurs qui nous émerveillent au quotidien comme par exemple les jardins du Château, les alentours de la maison de Commune ou encore l'étang et la promenade du vallon des Fossés qui conduit au Temple.



LE QUESTIONNAIRE DE PROUST A LA PRANGINOISE

	JANINE	ROGER
Mon principal défaut :	toujours pressée	remettre à demain ce que je peux faire aujourd'hui
Ma principale qualité :	la compréhension	la sensibilité
Mon occupation préférée :	les balades	être avec mes petits-enfants regarder un match de foot ou de tennis
Ma star préférée :	Federer	Zidane
La fleur que j'aime :	les pivoines	les fleurs des champs
Coop ou Migros ?	Migros	l'épicerie de Prangins
Ce que je déteste	la malhonnêteté	la partialité
Ma devise :	l'équité	la tolérance et la compréhension
Endroit préféré à Prangins	le coteau de Trembley	la plage de Promenthoux
Si vous pouviez changer une chose à Prangins, que serait-ce ?		

J : les stickers oranges sur les poubelles

R : repartir à zéro avec le projet du fournil

ACTUALITE

UNE AUGMENTATION DES IMPOTS COMMUNAUX !

Lors de la dernière séance du Conseil communal, la Municipalité a présenté un préavis proposant d'augmenter le taux d'imposition communal de 60 cts à 70 cts afin d'obtenir un budget 2006 équilibré. Le Conseil communal a préféré augmenter le taux d'imposition communal de 60 cts à 65 cts en projetant de prendre également des mesures d'économie. Pourquoi de telles décisions ont-elles dû être prises alors que les revenus de la commune pour 2006 sont en légère hausse? Ces décisions font suite à une importante augmentation des charges n'étant pas sous le contrôle de nos Autorités communales, soit :

1. La forte augmentation en 2006 de notre participation communale aux **deux mécanismes de péréquation**. Pour la péréquation directe, les charges pour Prangins augmentent de plus de 55% et pour la péréquation indirecte (ou facture sociale) elles augmentent de près de 30%.
2. La contribution probable de Prangins au **redressement des finances cantonales**, le report des charges de l'Etat sur toutes les communes vaudoises pour 2006 étant fixé à **28 millions** de francs pour l'instant.

PREMIER FACTEUR: LES DEUX MECANISMES DE PEREQUATION

En règle général, la péréquation vise à obtenir une répartition des ressources financières plus égale entre les communes ou entre le canton et les communes.

Qu'est-ce que la Péréquation Horizontale Directe ? Cette péréquation est *horizontale* car les montants financiers prélevés aux communes « riches » sont redistribués exclusivement à d'autres communes plus « pauvres » du canton de Vaud. Elle est *directe* car les montants redistribués aux communes ne sont pas liés à des tâches déterminées ; chaque commune dispose comme elle le désire de cet apport financier. Les buts à long-terme de cette *péréquation horizontale directe* sont, entre autres, de diminuer les écarts fiscaux entre les communes et d'obtenir une fourchette oscillant entre 70% et 90%.

Qu'est-ce que la Péréquation Indirecte aussi appelée la Facture Sociale ? Cette péréquation implique un report des charges cantonales sur les communes vaudoises. En 2006, l'Etat va facturer 50% des coûts sociaux aux communes. Le principe de « qui décide paie » n'est donc pas appliqué car les charges sont transférées aux communes alors qu'elles n'ont aucun contrôle sur ces dépenses. Pour ne pas arranger les choses, il est projeté que les coûts totaux de la facture sociale explosent, augmentant de 9% en 2006.

Résultats pour Prangins ? Les péréquations directe et indirecte (facture sociale) impliquent une charge de plus de **10.7 millions** de francs pour les contribuables pranginois en 2006. Ceci représente environ **Fr. 3000.- par habitant** alors que la moyenne pour les communes vaudoises est de Fr. 700.- par habitant.

DEUXIEME FACTEUR : LE REDRESSEMENT DES FINANCES CANTONALES

Le Conseil d'Etat s'est engagé à atteindre un équilibre budgétaire en 2007. Pour cela il doit assainir les finances des collectivités publiques cantonales, ce qu'il peut faire soit :



Par une maîtrise des coûts

de l'Etat de Vaud ; une réforme et une restructuration de l'administration permettrait d'agir sur les dépenses structurelles de l'Etat. Le défi consiste à diminuer les coûts sans forcément réduire les prestations en utilisant plus efficacement les deniers publics.

Par une hausse des impôts cantonaux; toutefois les Vaudois ont refusé lors d'un vote en avril 2005 différentes mesures allant dans cette direction (impôt extraordinaire sur la dépense, etc.).

Par une aide financière des communes à cet assainissement des finances cantonales. C'est une solution que l'Etat a choisi en fixant le report de charges de l'Etat sur les communes pour 2006 à **28 millions de francs**. Ce transfert de charges se fera en réduisant la part de recettes revenant aux communes sur les gains immobiliers et en demandant une participation communale plus importante aux frais des transports public régionaux. Un tel transfert de charges doit encore être approuvé par le grand Conseil le **6 décembre**. Si c'était le cas, l'Association de Communes Vaudoises (AdCV), dont Prangins fait partie, et l'Union des Communes Vaudoises (UCV) proposent de lancer un référendum refusant que les communes vaudoises contribuent ainsi à cet assainissement des finances cantonales.

Qu'en pensent nos autorités? Le syndic de Prangins, Monsieur Kappeler, trouve inadmissible que les communes passent à la caisse pour payer des charges sur lesquelles elles n'ont aucun contrôle afin d'assainir les finances du canton. Il pense que l'Etat n'a pas fait son devoir pour assainir les finances des collectivités cantonales par une maîtrise de ses coûts. Il appelle les citoyens à signer ce référendum et s'engagera personnellement pour lutter contre ce transfert de charges.



Les conseillers communaux, eux, préparent une lettre de protestation à envoyer au Grand Conseil avant la fin de l'année. Et vous Pranginois, vous pouvez aussi évidemment faire connaître votre opinion aux députés du Grand Conseil dont les coordonnées peuvent être obtenus sur le site **www.vd.ch** Affaire à suivre !

SONDAGE TROTTOIR**Qu'est-ce qui rend Prangins unique pour vous?**

« J'y habite déjà ! Il y a de beaux endroits pour se promener et des places de jeux pour les enfants » Idalina Lopes

« Le calme du village, le « bonjour » des gens qu'on rencontre – ça fait apprécier »

Janine Bornand

« Rien – c'est pour ça que je déménage ! » Homme au veston brun

« On est tranquille – c'est une vie associative, une vie de village » Anne-Marie Hediger

« C'est le Château qui rend Prangins unique et la tranquillité » Heinz Sprächer

« La qualité de vie – aucun doute là-dessus » Stéphane Jordi

« Le rythme de vie – mais j'ai quand même été étonnée de me faire cambrioler au mois de février – donc bien qu'il règne à Prangins une bonne vie de village il faut rester vigilant » Claudia Hess

BON A SAVOIR**HARMONISATION DES HORAIRES SCOLAIRES : IMPOSSIBLE A PRANGINS ?**

Qu'est-ce que l'horaire harmonisé ? Une organisation différente de la journée scolaire qui consisterait à :

1. Avoir les mêmes heures d'arrivée le matin à l'école pour l'ensemble des enfants des classes enfantines jusqu'à la fin du cycle de transition (4 à 12 ans).
2. Regrouper les heures d'enseignement en « horaire bloc » de façon à avoir une courte pause pour le repas de midi étant généralement consommé à l'école.

L'harmonisation des horaires implique donc une réorganisation de la grille scolaire et un lieu d'accueil pour les repas de midi.

Pourquoi désirer l'horaire harmonisé?

A l'heure actuelle, au sein d'une même famille, les enfants commencent souvent leur journée scolaire à des heures différentes. A midi les heures de pause ne sont pas toujours les mêmes. Ces horaires empêchent donc les parents de gérer le trajet école/maison de manière rationnelle. L'harmonisation des horaires ainsi que le repas de midi pris lors d'une courte pause à l'école permettraient aux parents d'organiser leur journée personnelle ou professionnelle de manière optimale en facilitant l'organisation familiale

Y-a-t-il des projets concernant les horaires harmonisés à Prangins ou Nyon?

Madame Eliane Jaccard, Municipale en charge de l'éducation, explique que depuis que les écoles de Prangins font partie de l'établissement Roche-Combe, il a été mis sur pied un horaire identique entre les écoles de Nyon et celles de Prangins; l'horaire harmonisé n'a pas encore été étudié. Monsieur Guenot, Directeur de l'établissement Roche-Combe, indique qu'il n'y a pas de projet d'horaire harmonisé pour l'instant dans les établissements Nyonnais.

Un horaire harmonisé pour les élèves Pranginois est-il envisageable ?

Les élèves Pranginois vont à l'école dans des bâtiments situés à Prangins depuis les classes enfantines jusqu'à la fin du cycle de transition. Serait-il envisageable d'harmoniser les horaires des élèves Pranginois indépendamment des établissements Nyonnais? Monsieur Guenot pense que rien n'empêche les Pranginois de mettre en place leur propre horaire scolaire. Cela demanderait toutefois une organisation un peu plus complexe pour les enseignants qui travaillent dans les établissements pranginois et nyonnais, surtout au niveau du cycle de transition. De plus, si tous les élèves commençaient et terminaient leur matinée en même temps, il faudrait étudier comment réaménager les horaires des écoles enfantines de manière optimale, les petits ayant moins d'heures de cours que les élèves de primaire. Et bien sûr, il faudrait réfléchir à la manière d'élargir l'offre des repas de midi à tarif unique à tous les élèves désirant rester à l'école lors d'une courte pause de midi. Mais tout cela fait partie du domaine du possible !

La faisabilité d'un horaire harmonisé à Prangins va être examinée en analysant, entre autres, quelles ont été les solutions adoptées dans d'autres communes vaudoises dans lesquelles un horaire harmonisé a été mis en place. Si le sujet vous intéresse contactez-nous à la Gazette, info@gazettedepangins.net

PORTRAIT **QUI SE CACHE DERRIERE L'EQUIPE « PAR LES PRANGINOIS » ?**
QUI SONT CES « TROIS DAMES » ?



Dominique Polikar, Dominique Ella Christin et Barbara Naef

Dominique Ella Christin

Je suis mariée et mère de quatre enfants de 18, 15, 12 et 6 ans. Titulaire d'un Doctorat en Sciences Economiques, j'ai travaillé dans le privé et j'ai également enseigné à l'université. Peu avant la naissance de mon 4ème enfant j'ai décidé de suspendre mon activité professionnelle afin de me consacrer pour un certain temps essentiellement à ma famille. Nous revenions d'un séjour de plus de 10 ans aux Etats-Unis afin de retrouver la Suisse, mon mari étant nommé à l'hôpital de Nyon. C'est à cette époque là que nous nous sommes établis à Prangins, un village qui est devenu notre chez nous! Mes hobbies? Pour garder la forme je joue au tennis ou je fais du jogging. J'aime aussi le cinéma et la photographie.

En 2004, suite à l'affaire du four à bois, il m'a semblé que nous Pranginois n'avions pas toujours le temps de nous informer sur le quotidien ou le devenir de notre village. J'ai donc eu l'idée et pris l'initiative de créer **La Gazette de Prangins** et avec la complicité de Barbara et Dominique nous avons mis sur pied le projet de ce petit journal. Depuis c'est une merveilleuse aventure, je rencontre beaucoup de Pranginois, j'assiste aux séances du Conseil communal, je me sens impliquée dans la vie du village ! J'apprécie aussi beaucoup de collaborer avec les membres des Autorités communales pour apporter aux Pranginois une Gazette aussi informative que possible.

Barbara Naef

Mes parents suisses allemands sont arrivés à Prangins en 1978, après trente ans passés en Angleterre. C'est pourquoi, bien qu'ayant habité en Angleterre et à Paris jusqu'en 2000, je me suis toujours sentie attachée à Prangins. Mariée et mère de trois enfants âgés de 24, 21 et 15 ans, je travaille à mi-temps en tant que gestionnaire. Mes hobbies? Tous mes loisirs habituels ont récemment été abandonnés suite à ma découverte du Sudoku, jeu auquel je suis désormais accro (mais malheureusement pas encore très forte !). Faire partie de **La Gazette de Prangins** est très enrichissant et je suis très heureuse d'avoir rejoint mes deux complices d'Aquafit dans cette aventure sans fin.

Dominique Polikar

Mariée, originaire de Lausanne, j'ai une formation de psychologue, métier que j'ai délaissé lors des naissances rapprochées de mes trois enfants, qui ont à présent 17, 15 et 13 ans. Après avoir vécu cinq ans aux Etats-Unis, je suis arrivée il y a sept ans à Prangins où j'ai eu envie de planter des racines. C'est un projet qui a failli échouer, pour des raisons indépendantes de ma volonté et liées au projet de construction de la Rue de la Gare 17 où nous sommes locataires pour encore peu de temps. Ayant enfin trouvé un autre lieu d'habitation à Prangins pour faire notre nid, je me sens très attachée à ce village et faire partie de **La Gazette de Prangins** est pour moi une manière supplémentaire de tisser des liens avec ce petit bout de terre. Mes hobbies? D'un caractère plutôt contemplatif, j'aime lire, peindre et jardiner.

A VOS AGENDAS!

- 2 décembre-26 février « **Musique de gare – Les automates à musique dans les gares suisses** », Exposition temporaire, Château, tel. 022 994 8893/96
- 3 décembre **Lake Side-Boys**, Chanteurs A Cappella, 20h30 P.A.M.
Réservations au tel. 022 363 11 64 ou pam.prangins@bluewin.ch
- 4 décembre **Culte de l'Alliance** – Temple de Prangins – 10h30
- 8 décembre **Prangins International**, English Get-Together, Café des Alpes, 9h30,
Information Barbara Güner, tel. 022 361 03 67
- 8 au 11 décembre **Troc Amical**, dépôt-vente à l'ancienne salle communale, organisé par SOS Familles La Côte, Jeudi 20h00-22h00, Vendredi 19h00-22h00, Samedi 15h00-22h00 et Dimanche 11h00-13h00. Renseignements tel. 079 308 72 06
- 9 décembre **Séance du Conseil communal**, ouverte au public, Morettes, 18h00
- 11 décembre **Concert avec le Chœur Mixte de Prangins**, Messe de Haydn, Paroisse de Nyon/Prangins, Eglise de la Colombière, 17h00
- 14 décembre **Contes pour Enfants** par une conteuse, Château, 15h45, sans inscription
Chants de Noël et Conte pour enfants au Temple, 17h30 à 18h00
Fête de Noël pour les familles, place du Village dès 18h00. Soupe, chocolat chaud, vin chaud et biscuits offerts. Arrivée du Père Noël vers 18h30.
Repas dans la maison de Commune dès 19h00, billets en vente à l'épicerie.
- 18 décembre **Marché de Noël villageois**, Place du village, matinée.
Spécialités d'ici et d'ailleurs, articles de Noël, vente de sapins.
Vin chaud et thé à la cannelle offert.
Culte et Musique, Temple de Prangins, Le Choeur mixte vient animer la partie musicale du culte avec la Messe de Haydn, 10h30
Christmas Carols, Château, Geneva Amateur Operatic Society (GAOS), 16h00
Entrée au musée gratuite dès 15h00, vin chaud offert lors des chants.
- 20 décembre **Chantée de l'Avant au Temple de Prangins**, le Chœur mixte vous invite pour entonner quelques refrains de Noël, 20h00
- 24 décembre **Veillée au Temple de Prangins**, 22h30
Pasteure Chantal Rapin: « Noël, d'hier et d'aujourd'hui »,
Chants, orgue, soliste et célébration de la Cène. Vin et thé chauds à la sortie
- 25 décembre **Culte du matin de Noël**, 10h30
Culte avec Cène présidé par le pasteur Yves Paris
Le Chœur de l'Eglise arménienne de Genève chante deux cantiques de Noël
- 31 décembre **Le Menu du Réveillon avec Cotillons**, Auberge Communale, Fr. 58.-
Apéritif offert dès 19h00. Réservation conseillée au tel. 022 361 25 75
Réveillon avec l'orchestre Rhapsodie, Salle des Morettes
Sous la baguette magique de Michel Rapp & avec buffets froids et chauds, Fr. 65.-, billets en vente à la maison de Commune.
- 1 janvier **Choucroute Royale**, Auberge Communale, midi, tel. 022 361 25 75
- 7 janvier **Bucher de Sapins de Noël**, Abériaux, fin de matinée, vin chaud offert
- 26 janvier **Prangins International**, English Get-together, Place to be specified, 20h00,
Information Barbara Güner, tel. 022 361 03 67
- 28 janvier **"Benny's goodies jazz"**, P.A.M, repas + jazz traditionnel, 20h00
Réservations au tel. 022 363 11 64 ou pam.prangins@bluewin.ch
- 29 janvier **Concert de Musique de Chambre**, Château
- 23 février **Prangins International**, English Get-Together, Café des Alpes, 9h30,
Information Barbara Güner, tel. 022 361 03 67
- 18 mars **Romain Didier**, P.A.M. Chanson Française, 20h30
Réservations au tel. 022 363 11 64 ou pam.prangins@bluewin.ch
- 30 mars **Prangins International**, English Get-Together, Place to be specified, 20h00,
Information Barbara Güner, tel. 022 361 03 67



Nous désirons publier ici toutes les manifestations ayant lieu à Prangins, qu'il s'agisse de spectacles, concerts, marchés, expositions, ou encore d'une semaine culinaire à thème dans un de nos restaurants. Pour le numéro printanier de la Gazette envoyez vos informations avant le 10 février à: *La Gazette*, 3 ch. Du Mont-Blanc ou info@gazettedeprangins.net

BON A SAVOIR**ETES VOUS L'AS DU RECYCLAGE ?**

1. Les feuilles mortes peuvent être triées avec le papier
2. Les briques de lait en carton se jettent dans les déchets ménagers
3. Une bouteille de vinaigre en plastique se jette dans les déchets ménagers
4. Une bouteille de vinaigre avec indication PET se jette dans les déchets ménagers
5. Les bris de verre (pare brise, carreaux cassés) sont à trier avec les bouteilles en verre
6. Les piles sont la part la plus polluante de nos ordures ménagères si elles ne sont pas recyclées
7. Si je rachète une batterie, le vendeur a l'obligation de reprendre mon ancienne batterie
8. Le singex et le plastique d'un carton d'emballage ne doivent pas toujours être retirés avant le tri papier
9. Les capsules Nescafé peuvent être recyclées à la déchetterie et deviendront parfois des objets d'art
10. L'huile des friteuses peut-être recyclée à la déchetterie

1. Faux, 2. Vrai, 3. Vrai, 4. Vrai, 5. Faux, 6. Vrai, 7. Vrai, 8. Faux, 9. Vrai, 10. Vrai

Pour plus d'informations concernant les questions ci-dessus consultez le site www.gazettedeprangins.net avec les conseils de Monsieur Kung qui s'occupe de la déchetterie.

SAVIEZ-VOUS QUE ?

Une sculpture spatiale d'un célèbre artiste suisse, Hans Erni, orne le hall du collège de la Combe. Il s'agit d'un mobile métallique suspendu, une création à la fois décorative et didactique. Le mobile se compose de deux cercles de métal qui symbolisent le globe terrestre. Au centre, quatre triangles de couleurs vives matérialisent les éléments ; air blanc, eau bleue, feu rouge et terre brune.

Alors, si ce n'est déjà fait, passez donc faire un tour dans l'entrée du collège!

COUP DE CŒUR - COUP DE GUEULE

Ecrivez-nous pour nous donner vos opinions ou nous faire part de vos préoccupations de Pranginois sur des sujets d'intérêt général à notre commune! Envoyez-nous des informations importantes, anecdotiques ou drôles sur Prangins.

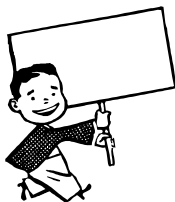
Nous publierons vos courriers sur le site de la

Gazette. Vous y trouverez par exemple un courrier de Monsieur Roger Corbaz, botaniste, qui évoque avec beaucoup de poésie le vallon des Fossés. Nous en publions ici un court extrait afin de vous inciter à aller le lire sur le site:

«Le petit val, côté Gland du château de Prangins, a été aménagé, il y a déjà de nombreuses années, comme partie centrale d'un futur chemin ombragé et romantique conduisant les promeneurs de la gare jusqu'au lac.... »

Retrouvez la suite de ce texte sur le site

www.gazettedeprangins.net.

PETITES ANNONCES – POUR LES PRANGINOIS PAR LES PRANGINOIS

Troc Amical S.O.S. Familles La Côte organisé sous forme de dépôt-vente du 8 au 11 décembre, dans l'ancienne Salle Communale. Vous pouvez venir apporter vos jouets, vêtements, accessoires, jeux, poussettes, lits, meubles, bibelots, vélos, skis, combinaison de ski. Un maximum de 30 articles sont acceptés par personne. Les articles doivent être étiquetés comme suit : Pantalon bleu, 8 ans, 4.- CHF, suivi du nom & téléphone. Renseignements SOS Familles **Tel. 079 308 72 06**

Prangins International - English Speakers Get-Together

Whether you have just arrived in Prangins or you have lived here for 60 years, why don't you come along to our regular meetings every last Thursday of each month. For more information look at the agenda or contact Barbara Güner, tel. **022 361 03 67** or barbaraguner@hispeed-sr.ch

Paroisse protestante de Nyon-Prangins – Culte de l'enfance (5-10 ans)

Dans le cadre du culte de l'enfance qui a lieu le jeudi entre 11h30 et 13h15 tous les 15 jours à la maison Fischer, nous sommes à la recherche de personnes bénévoles qui auraient envie de consacrer un peu de temps à des enfants de 5-10 ans. Une visite sur place est également possible si vous souhaitez mieux connaître l'activité proposée. Si vous êtes intéressé(é)s veuillez prendre contact avec Ellen Renaud, la monitrice responsable, au **tel. 022 361 90 44** ou ellen.renaud@bluewin.ch

Pour des annonces offrant des services comme du baby-sitting, des objets à vendre, à donner, n'hésitez pas à nous les envoyer **pour le nouveau site www.gazettedeprangins.net**, site sur lequel elles seront postées.



La Gazette de Prangins



Pour les Pranginois par leurs Autorités

Hiver 2005, Numéro 4



La Gazette de Prangins

Administration communale
La Place, CP 48
1197 Prangins
tél. 022.994.31.13

Délégué à l'information

Andres Zähringer
azachringer@prangins.ch



Clin d'oeil :

Le Conseil communal de Prangins défie les lois statistiques.

Dans la population européenne, la probabilité de naissance de jumeaux est de l'ordre de 1 pour cent. Celle de monozygotes (aussi appelés vrais jumeaux, mais le terme ne plait pas à tout le monde) est de 4 pour mille.

Les conseillers communaux de Prangins, qui ne sont que cinquante-cinq, n'ont pas moins de trois fois des jumelles (oui, six filles, soit une probabilité théorique inférieure à zéro virgule zéro un pour cent). Dont une fois des " vraies " .

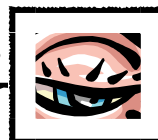
Parmi les conseillers de la législature précédente, trois avaient déjà des jumelles, dont deux étaient des " vraies " .

Si vous avez des jumelles, votre candidature s'impose donc aux prochaines élections. Vous serez en bonne compagnie.

Attention : les lois statistiques ne sont pas des lois physiques. Les chiffres ne permettent pas de déduire qu'il suffit d'être élu au Conseil communal de Prangins pour augmenter sa fertilité.

Georges Suter,

Président du Conseil communal, sans jumelles



INFORMATIONS OFFICIELLES

BESOIN URGENT DE MAMANS DE JOUR

- Vous êtes mère de famille ou femme au foyer ou grands-parents
- Vous avez de l'expérience avec les enfants
- Vous n'êtes pas au chômage

QUE PROPOSE NOTRE SERVICE ?

- Un salaire horaire
- Des avantages sociaux
- Une structure, un encadrement
- Un cours de formation de base
- Un journal avec un thème 4 fois par an
- Des soirées rencontres, cours ou informations
- A Pâques et à Noël, un après-midi bricolage avec les enfants



N'hésitez plus ! D'avance, nous nous réjouissons de vous rencontrer et de vous accueillir dans "notre grande famille" !

Appelez le 022/994.31.27



COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

Bienvenue à Mme Martine BAUD.

Municipale fraîchement élue, elle s'occupe depuis quelques semaines du dicastère de l'urbanisme, de la police des constructions, des pompiers et de la protection civile. L'ensemble des membres de la Municipalité ainsi que le personnel communal lui souhaitent la bienvenue.



Préavis :

Lors de la prochaine séance du Conseil communal, la Municipalité présentera deux préavis :

- le budget 2006,
- une demande de crédit pour des WC publics supplémentaires aux Abériaux.

LES BRÈVES DU CONSEIL COMMUNAL

Lors de sa séance du mardi 27 septembre, le Conseil communal a

- **accordé** la bourgeoisie à onze candidats dont cinq de Grande-Bretagne, deux d'Allemagne, un des Pays-Bas, de Suède, des Philippines et du Canada,
- **décidé** le mode électoral pour les élections du printemps prochain et **fixé**, pour la prochaine législature, le nombre de conseillers communaux à 55, celui de suppléants à 12 et de conseillers municipaux à 5,
- **accordé** des crédits supplémentaires au budget 2005 pour un total de Fr. 42'000.-,
- **accordé** un crédit de Fr. 105'193.90 pour la remise en état, d'urgence, du collecteur sis au lieu-dit « Les Fossés »,
- **adopté** une révision du Règlement attaché au Plan de Quartier « Chalet Mélèze »,
- **voté** une taxe pour l'élimination des déchets, valable depuis le 1^{er} janvier 2006. Celle-ci est une nouveauté pour Prangins; jusqu'à présent, ces frais ont été financés par le budget communal.

Le mardi 4 octobre, le Bureau du Conseil a

- **assermenté** Madame Martine Baud comme nouvelle conseillère municipale, suite à son élection par le peuple lors du scrutin du 25 septembre.

Lors de sa séance du mercredi 9 novembre, le Conseil communal a :

- **assermenté** deux nouveaux conseillers communaux,
- **accordé** la bourgeoisie à six candidats des Etats-Unis, de France, du Portugal et du Sri-Lanka
- **voté** l'arrêté d'imposition pour 2006.

L'importance de cet arrêté qui concerne directement chaque contribuable justifie un commentaire :

Un nouveau supplément de la facture sociale, imposé en fin d'année par les autorités cantonales à notre commune, aurait dû nous obliger, pour maintenir l'équilibre de notre budget, à augmenter notre taux de 13,7 centimes. La nouvelle taxe sur les déchets l'allègera de 1,7 centime et la Municipalité tâchera de trouver, en compressant tout ce qu'elle pourra, l'équivalent de 2 centimes.

Notre Exécutif a ainsi proposé d'augmenter de 10 centimes le taux actuel pour le passer de 60 à 70. Après de longues délibérations, le Conseil communal a décidé d'accepter la moitié de cette demande. Le taux d'impôt communal pour 2006 sera donc de 65 centimes, et le budget sera, lui, déficitaire d'un million.

Pour le contribuable, chaque centime coûte un pour cent du tarif cantonal appliqué à sa déclaration d'impôts. Pour la commune, chaque centime représente, cette année, une entrée d'environ Fr. 200'000.--.

Prochaines dates :

Le 27 novembre : votations cantonales et fédérales
Du 16 au 23 janvier à 12h00 précise : dépôt des candidatures pour les élections communales
Le 12 mars 2006 : élections communales, 1er tour

Rappel : le bureau de vote est ouvert le dimanche de 10h00 à 11h00.



Dates de la dernière séance du Conseil communal de l'année 2005 :

Le vendredi 9 décembre à 18h00

Bienvenue :

C'est avec plaisir que les Autorités et le personnel communal souhaitent la bienvenue à **Léo Corthay**, fils de Mme Véronique Corthay, collaboratrice au Contrôle des habitants. Léo a vu le jour le 9 novembre dernier.

EN JOIE ET EN PEINE



Ils sont nés :

Loïs DOUILLARD	le 27 juin
Morena NICOLET	le 27 juillet
Mathéis CANCIAN	le 17 août
Thomas MOSCIONI	le 23 août
Kim LOCATELLI	le 26 août
Jérémie CAMPRUBI	le 27 août
Amélie WILMOT	le 29 août
Iana OBERSON	le 29 août
Jaëlle MARGOT	le 29 août
Jessica ORJI	le 16 septembre
Noémie TOBLER	le 20 septembre
Estelle SENN	le 22 septembre
Ottavia ELIOT	le 25 septembre
Maileen THEYTAZ	le 29 septembre
Lilou BLANC	le 3 octobre
Thomas JAUNER	le 17 octobre
Kévin BAILLY	le 19 octobre



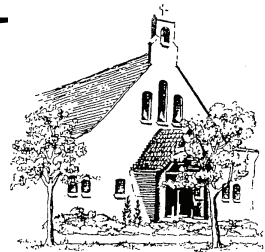
Ils ont fêté :

Leurs 80 ans :

Mme Marie-Louise BRYAND	le 13 septembre
M. Roger GIROD	le 16 octobre

Ils nous ont quittés :

M. Michel JAQUINET	le 4 septembre
Mme Oxana PATRICNY	le 8 septembre
M. Willy GIRARD	le 14 octobre
Mme Ekaterina FISCHER	le 15 octobre
Mme Margarete FELLMANN	le 5 novembre
Mme Yvonne AIGROZ	le 7 novembre



DES NOMS SUR DES VISAGES

Jean-Maurice LANDRY. Concierge aux Morettes et au collège des Fossés. Personnage discret et apprécié, ce monteur-électricien, marié et père de deux filles adultes a suivi sa scolarité à Cossonay puis son apprentissage à Lausanne. De retour à ses premières amours, il ne quittera sa région que pour venir changer d'horizon et de profession à Prangins en 2002. Aimant bricoler, il ne compte pas ses heures pour ses amis et ses connaissances.



Brigitte GOETSCHMANN. Secrétaire comptable à la Bourse communale.

Mariée et maman de deux petites filles de 5 mois et de 3 ans, elle s'occupe de la comptabilité de notre Commune. Meticuleuse et à l'aise avec les chiffres, elle jongle avec les débiteurs et les créanciers, soit les clients et les fournisseurs. Co-responsable du concept informatique, c'est également elle qui gère notre site Internet.